REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU BUDGET
SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Préparation et du Suivi du Budget

COMMENTAIRES SUR LES ETATS DE SUIVI BUDGETAIRE A FIN DECEMBE 2014 (SITUATION PROVISOIRE)

Au 31 décembre 2014, le niveau global de l'exécution des dépenses sur base transfert se situe à **3.690.145.801.469 FC** contre les prévisions de l'ordre de **7.449.004.345.919 FC,** soit un taux d'exécution de **49,5%.**

1. En ressources internes, les dépenses effectuées s'élèvent à **3.572.928.789.001 FC** contre une prévision de **5.677.768.453.919FC,** soit un taux d'exécution de **62,9%.**

   En ressources extérieures, un montant de **117.217.012.467 FC** est renseigné au titre d'investissement contre **1.733.431.892.000 FC** de prévision, soit un taux d'exécution de **6,8%.**

2. Dans l'ensemble, les différentes étapes de l'exécution de la dépense renseignent les encours ci-après :

   - **Engagements : 3.903.297.532.274 FC**, contre une prévision de **7.449.004.345.919 FC**, soit un taux de **52,4%** ;
   - **Liquidations : 3.895.255.806.898 FC** correspondant au taux de **99,8%** par rapport aux engagements ;
   - **Ordonnancements** : **3.700.626.593.732 FC**, renseignant le taux de **95,0%** par rapport aux liquidations ;
   - **Transferts : 3.690.145.801.469 FC** indiquant le taux de **99,7%** par rapport aux ordonnancements.

3. La mise en œuvre du **Programme d'actions du Gouvernement** à fin décembre 2014 montre l'évolution ci-après :

   - Poursuivre et finaliser les réformes institutionnelles en vue de renforcer l'efficacité de l'Etat : **61,2%**, notamment pour le paiement de fonds spécial d'intervention en faveur de l'Assemblée Nationale et du Sénat; le paiement de la facture d'acquisition des équipements spécifiques des FARDC, le paiement de frais d'acquisition des matériels du Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants , le paiement des frais relatifs à l'achat des vivres pour les éléments formés dans les Centres d'Instruction , le paiement de la dette en faveur des fournisseurs en aliments de la prison centrale de Makala ; le paiement de frais de fonctionnement de la CENI pour le mois de juillet ; le paiement de **30%** du devis des travaux relatifs à la construction du bâtiment de l'administration centrale de la PNC.
   - Consolider la stabilité macroéconomique et accélérer la croissance et la création d'emploi : **43,8% ,**principalement le paiement de la rétrocession aux régies financières; le paiement des intérêts de la dette extérieure ; le paiement d'une tranche des arriérés des factures de la consommation d'eau et d'électricité des instances officielles ; le paiement facture TELECONSULT relative à la location annuelle du segment spatial sur satellite pour la période du 1er novembre 2014 au 30 octobre 2015 ; le paiement au titre de remboursement des frais de

fonctionnement engagés par la société LR GROUP LTD , le paiement de la contrepartie congolaise pour la construction et l'équipement de l'Institut National de Préparation Professionnelle ; le paiement au titre de prestation du mois d'avril 2014 en rapport avec l'installation d'une GATEWAY INTERNATIONALE unique virtuelle et l'achat des fournitures des bureaux.

- Poursuivre la construction et la modernisation des infrastructures de base: **42,0%**, notamment le paiement de la première tranche de la participation du Gouvernement au capital de la société CONGO AIRWAYS ; le paiement au titre d'acompte pour l'acquisition de dix locomotives en faveur de la SNCC ; l'appui financier du Gouvernement pour la prise en charge de la rémunération du personnel de la SNCC ; le paiement des factures de l'AMECO pour les travaux de réunification routière à travers la province du Maniema ; le paiement au titre d'acompte de l'avenant n°2 au contrat de construction d'une aérogare modulaire ; le remboursement des frais d'achat des titres des voyages et des frais des missions.
- Améliorer le cadre de vie et les conditions sociales de la population : **45,4%**, notamment pour les travaux de reconstruction et de la réhabilitation des infrastructures scolaires ; le paiement au titre de l'avance de démarrage pour les travaux de construction des postes dans le cadre du projet d'électrification, des travaux d'analyse des sols ainsi que les matériels agricoles pour le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo; le paiement de la facture de l'Association Congolaise des Banques relatives à la paie des Agents et Fonctionnaires de l'Etat ; le paiement des intérêts dus à la Banque Centrale du Congo ; le paiement de la cinquième tranche pour la participation de l'Etat au capital social de la Sté TRIOMF RDC SA ; le paiement des médicaments essentiels de base pour les hôpitaux de référence de la RDC ; le paiement d'une tranche en faveur de ADAPA relatif aux travaux techniques spéciaux pour la construction du centre de chirurgie et pédiatrie de la Clinique Ngaliema ;l'achat des fournitures et petits matériels de bureau.
- Renforcer le capital humain et l'éducation à la citoyenneté : **66,7%**, notamment le paiement la subvention aux organismes auxiliaires ; l'appui à l'INPP en contrepartie du financement japonais ; le paiement de frais d'installation du Comité National de la Migration vers la télévision numérique terrestre ; le paiement de la couverture du match retour Cameroun-RDC aux éliminatoires de la CAN 2015.
- Renforcer la diplomatie et la coopération au développement : **68,2%,** principalement le paiement de 50% d'arriérés de cotisations de la RDC à l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) ; le paiement des arriérés de bail emphytéotique de l'immeuble Amba RDC LA HAYE ; le paiement de frais de fonctionnement aux Ambassades et Consulats Généraux de la zone dollars et de la zone euros ainsi que la rémunération des Diplomates.

4. L'exécution des dépenses par rubrique s'est effectuée de la manière suivante :
   - Rémunérations : **1.572.482.298.903 FC** contre **1.574.865.360.000 FC** de prévision linéaire, soit un taux d'exécution de **99,8%** ;
   - Fonctionnement des Institutions : **311.156.080.730 FC** contre une prévision de **343.184.229.667 FC**, soit un taux d'exécution de **90,7%**;
   - Fonctionnement des Ministères: **366.908.973.100 FC** contre une prévision de **645.751.482.000 FC**, soit un taux d'exécution de **56,8%** ;
   - Transferts aux Provinces et ETD (**40%**) **: 395.911.778.862 FC** répartis comme suit :
     - rémunération : **236.709.528.515 FC** contre une prévision de **527.460.846.757 FC,** soit un taux d'exécution de **44,9%**;

- fonctionnement : **117.725.660.468 FC**, contre une prévision de **212.400.000.000 FC,** soit un taux d'exécution de **55,4%**;
- investissement : **41.476.589.878 FC** contre une prévision de **883.376.038.000 FC**, soit un taux d'exécution de **4,7%** ;

- Dette publique en capital **: 122.795.822.626 FC** contre **258.382.619.000 FC,** de prévision, soit un taux d'exécution de **47,5%**;
- Frais financiers **: 117.058.904.871 FC** contre **110.685.171.000 FC** de prévision, soit un taux d'exécution de **105,8%** ;
- Subvention aux organismes auxiliaires et aux services ex-BPO : respectivement **18.536.016.147 FC** et **16.949.458.319 FC** contre **51.750.000.000 FC** et **27.000.000.000 FC** des prévisions, dégageant des taux d'exécution de **35,8%** et de **62,8%**.
- La bourse d'études et les dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures n'ont enregistré aucun transfert pour paiement.

5. Par ailleurs, les dépenses de lutte contre la pauvreté ont été exécutées, par rapport au total des dépenses globales, comme suit :

- Engagements **: 1.191.266.720.004 FC,**
- Liquidations **: 1.188.676.564.353 FC,**
- Ordonnancements **: 1.071.693.468.091 FC,**
- Transferts **: 1.064.274.133.244 FC.**

Fait à Kinshasa, le 06 JAN 2015

Le Directeur-Chef de Service

Raymond NDUDI PFUTI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU BUDGET
Direction de la Préparation et du Suivi du Budget
D.P.S.B.